

CATALOGUE DE FORMATIONS

Année 2026



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Préambule

« Un centre d'enseignement des soins d'urgence a pour mission (décret du 24 avril 2012) :

- De contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels de santé, des personnels non soignants des établissements de santé et des structures médico-sociales et, plus généralement, de toute personne susceptible d'être confrontée, en urgence, à un problème de santé dans le cadre de son activité professionnelle. A ce titre, il peut dispenser la formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et de niveau 2 ;
- De contribuer à la formation à l'attestation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à une situation sanitaire exceptionnelle, notamment dans le cadre du plan blanc d'établissement prévu à l'article L. 3131-7 ;
- De participer à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.» Les compétences visées par nos formations relatives à la prise en charge de l'urgence médicale en situation quotidienne et d'exception contribuent à renforcer la sécurité du patient et la gestion des risques.»

Les formateurs habilités par le CESU 52 sont des professionnels de santé pratiquant les soins d'urgence au quotidien en intra et extra hospitalier, ils ont tous suivi un cursus de pédagogie appliqué aux soins d'urgence.

Organigramme CESU 52

Directeur médical : Dr AVENA Christophe

Directrice des soins en responsabilité hiérarchique CESU :

M^{me} MOINET Caroline

Secrétaire : M^{me} POUGIN Marie

Formateurs :

Site **CHAUMONT** :

- M. LOUBIERE Laurent (formateur responsable)
- M. BAILLY Christophe

Site **LANGRES** :

- M^{me} GROSJEAN Evelyne
- M^{me} OZAINÉ Murielle



SOMMAIRE

• AFGSU 1	Page 4
• Revalidation AFGSU 1	Page 5
• AFGSU 2	Page 6
• Revalidation AFGSU 2	Page 7
• AFGSU Spécialisé Module 1	Page 8
• AFGSU Spécialisé Module 2	Page 9
• AFGSU Spécialisé Module 3	Page 10
• Formation Damage Control	Page 11
• Formation Si-Vic	Page 12
• Formation d'adaptation aux nouveaux actes professionnels des ambulanciers diplômés d'état	Page 13
• Formation pour l'habilitation à intégrer une UMH-P	Page 14
• Données administratives	Page 15
• CESU 52 en chiffres	Page 16



Formation AFGSU niveau 1

Public concerné :

Personnels non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier son rôle en cas de déclenchement d'un plan blanc ou d'un plan bleu,
- Être sensibilisé aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

- Durée : 2 jours soit 14h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 400 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle et cas concrets
- Prérequis : aucun

Année 2025 :

- **47 personnes formées**
- **92,3% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



Formation revalidation AFGSU niveau 1

Public concerné :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé et ayant effectué la formation AFGSU niveau 1.

Inscription validée sur présentation de l'attestation de formation précédente.

Objectif :

Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des :

- Urgences Vitales et Potentielles,
- Risques Collectifs en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Réactualisation des connaissances par des mises en situations (cas concrets),
- Identification des difficultés rencontrées depuis la formation,
- Sensibilisation à une thématique de santé publique, risques collectifs
- L'urgence vitale : actualisation des connaissances sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active type découverte avec mise en situation simulée,
- Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique,
- Échanges,
- Supports audiovisuels,
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de revalidation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESHU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESHU 52

- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 16h30
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 180 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle
- Prérequis : AFGSU 1

Année 2025 :

- **26 personnes formées**
- **92,2% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

CESHU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



Formation AFGSU niveau 2

Public concerné :

Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique et tous étudiants inscrits dans une université préparant l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales et françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Arrêter une hémorragie externe,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné,
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours (plans ORSEC, ORSAN, plan blanc ou d'un plan bleu),
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux,
- Être sensible aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Ambuman, etc...)
- A l'issue de la formation une Attestation initiale de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 sera remise au candidat, valable 4 ans.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

- Durée : 3 jours soit 21h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 500 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle et cas concrets
- Prérequis : aucun

Année 2025 :

- **264 personnes formées**
- **95,6% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 180 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle
- Prérequis : AFGSU 2

Année 2025 :

- **206 personnes formées**
- **93,4% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

Formation revalidation AFGSU NIVEAU 2

Public concerné :

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé, personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'État d'aide médicopsychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers à jour de la formation AFGSU niveau 2.

Objectif :

Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Réactualisation des connaissances et des gestes en termes d'urgences vitales et potentielles,
- Risques collectifs en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire,
- Prendre en charge des situations d'urgence dans les services de soins.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Réactualisation des connaissances par mises en situations,
- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Ambuman, etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation de revalidation AFGSU niveau 2 sera remise au candidat valable 4 ans.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



AFGSU Spécialisé Module 1 (annexe 3 et 4)

Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en ES

Public concerné :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en extrahospitalier et/ou en établissement de santé.

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 180 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle
- Prérequis : AFGSU 1 ou 2

Année 2025 :

- 12 personnes formées
- 93% de satisfaction
- 100 % de réussite à la formation

Compétences visées / Contenu de la formation :

- ORSEC NOVI,
- articulation ORSAN
- Rôle SAMU, SMUR, CUMP, ARS dans l'ORSEC NOVI
- Principes de régulation médicale des urgences collectives
- Technique PEC blessés, spécificités pédiatriques
- Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC), identitovigilance
- PSM : composition et déploiement
- organisation PEC afflux blessés en ES : triage et parcours de soin
- Rôle du DMC et des différents intervenants
- Organisation des plateaux techniques (urgences, BO, imagerie, labo, SSPI, réa...)
- Technique de prise en charge des blessés
- Information des proches, annonce des décès
- Repérage troubles psychologique post-traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échange,
- Supports audiovisuels et multimédias,

A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence modules Prise en charge d'une urgence collective en pré hospitalier et prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissement de santé sera remise au candidat, valable 4 ans.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



AFGSU Spécialisé Module 2 (annexe 7)

Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

Public concerné :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

Objectif :

Acquérir des connaissances nécessaires pour accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 180 euros
- Validité : NE
- Validation : Présentielle et cas concrets
- Prérequis : AFGSU Spécialisé Module1

Année 2025 :

- **10 personnes formées**
- **93% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle ;
- Caractériser les risques liés aux contaminations NRBC-e pour les victimes et les personnels ;
- Identifier les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement de santé, lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques ;
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination ; Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-e.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.
- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Réalisation de gestes techniques (habillage / déshabillage) ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

**CESU 52 – CH.
CHAUMONT**
2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34





AFGSU Spécialisé Module 3 (annexe 8)

Décontamination hospitalière approfondie

Public concerné :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître les principes et indications de la décontamination approfondie,
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie (moyens nécessaires, fonction et tâches des personnels intervenants),
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile,
- Savoir intervenir en cas de malaise au sein de la chaîne de décontamination,
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels (traçabilité etc...),
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets potentiellement contaminés.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échange,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière approfondie sera remise au candidat, valable 1 an.

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

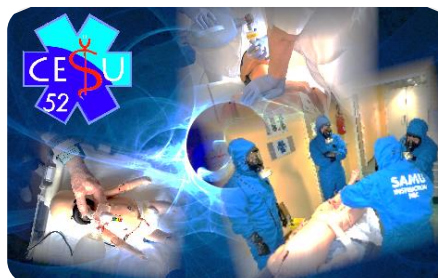
- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 180 euros
- Validité : 4 ans
- Validation : Présentielle et cas concrets
- Prérequis : AFGSU Spécialisé Module 2

Année 2025 :

- 10 personnes formées
- 93% de satisfaction
- 100 % de réussite à la formation

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34





Formation Stratégie Médicale de Damage Control (annexe 5)

Public concerné :

- **Soignants** : Médecins urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens, I(A)DE, IDE, IBODE, ARM, ambulanciers, AS et AP des secteurs d'urgences, blocs opératoires et réanimations chirurgicales (secteur adulte et pédiatrique) etc... de CH.
- **Non soignants** : directeurs et cadres impliqués dans la gestion de crise (secteur adulte et pédiatrique) de CH.

Objectif :

Permettre aux professionnels de santé de disposer des connaissances médicales et organisationnelles pour faire face à un afflux de victimes blessées par armes de guerre

Compétences visées / Contenu de la formation :

Matinée :

- Comprendre les principes et la prise en charge dans le cadre du DAMAGE CONTROL en pré hospitalier, en réanimation et au bloc opératoire ;
- Comprendre le rôle des forces de l'ordre lors de la sécurisation des interventions (présentation par les forces de l'ordre : police nationale / gendarmerie nationale) ;
- Comprendre les principes de base des Plans ORSEC – NOVI, ORSAN – AMAVI et du Plan Blanc ;
- Comprendre les principes de l'identité-vigilance en contexte d'afflux massif de victimes (SINUS/SIVIC).

Après-midi :

- Savoir réaliser les gestes spécifiques via des ateliers pratiques (pansement compressif, garrot tourniquet, exsufflation, DIO);
- Mise en pratique via une situation simulée avec victimes d'armes de guerre



Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir, mannequin hémorragie;
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module Damage Control

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

- Durée : 1 jour soit 7h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 12 pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 220 euros
- Validité : NE
- Validation : Présentielle et cas concrets
- Prérequis : AFGSU 1 ou 2

Année 2025 :

- **16 personnes formées**
- **93,5% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

**CESU 52 – CH.
CHAUMONT**

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



Formation Si-Vic

Public concerné :

- *Soignants* : cadres de services,
- *Non soignants* : AMA, Secrétaire, personnels faisant partie de la cellule de crise, Personnels de l'Unité Qualité, ARM, personnels CUMP

Objectif :

Comprendre l'utilité de l'outil et savoir dans quel contexte l'utiliser

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Durée : 2h
 - Horaires : De 08h30 à 10h30
Ou de 14h00 à 16h00
 - Participants : 8pers. Max.
 - Dates : Nous contacter
 - Prix : 30 euros
 - Validité : NE
 - Validation : Présentielle
 - Prérequis : Aucun
- Maîtrise de l'outil Si-Vic dans la situation sanitaire exceptionnelle à l'hôpital
 - Savoir créer une fiche de données
 - Savoir créer un évènement Si-Vic (pour les ARM)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Présentation assistée par ordinateur
- Création de données sur site d'entraînement numérique

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

Année 2025 :

- 7 personnes formées
- 100 % de satisfaction
- 100 % de réussite à la formation

CESU 52 – CH. CHAUMONT

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



Formation d'adaptation aux nouveaux actes professionnels des ambulanciers diplômés d'état (ADE) en poste et réactualisation de l'AFGSU 2

Public concerné :

- ADE, CCA ayant obtenus leur diplôme avant le 1er janvier 2023

Objectif :

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans l'urgence
- Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
- Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin régulateur
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive
- Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
- Administrer en aérosols des produits non médicamenteux
- Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive
- Evaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
- Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
- Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux
- Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux
- Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur
- Recueil de l'hémoglobémie

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Ambuman, etc...)
- Attestation de présence et une attestation de recyclage GSU2 (pour les personnels à jour).

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

- Durée : 21h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 10pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 530 euros
- Validité : NE
- Validation : Présentielle, Cas concrets, évaluation théorique
- Prérequis : Etre ADE ou CCA, être à jour de son AFGSU pour prétendre au recyclage GSU2

Année 2025 :

- **20 personnes formées**
- **92% de satisfaction**
- **100 % de réussite à la formation**

**CESU 52 – CH.
CHAUMONT**
2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34



Formation pour l'habilitation à intégrer une UMH-P

Public concerné :

Cette formation s'adresse aux professionnels **actuellement en poste au SMUR** :

- Ambulanciers en SMUR
- Infirmier exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR.

Objectif :

- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations
- Travailler en équipe pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques, paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés
- Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation ...)
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants
- Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention

Compétences visées / Contenu de la formation :

Intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Ambuman, etc...)

Équipe pédagogique :

- Responsable pédagogique du CESU 52.
- Médecins et équipe pédagogique du CESU 52

- Durée : 21h
- Horaires : De 08h30 à 17h00
- Participants : 10pers. Max.
- Dates : Nous contacter
- Prix : 1000 euros
- Validité : 2 ans
- Validation : Présentielle, Cas concrets, évaluation théorique et pratique
- Prérequis : Etre IDE ou ADE exerçant en poste au SMUR à jour de son GSU2

NOUVEAU 2026

**Formation réservée au site
Chaumont pour le moment**

**CESU 52 – CH.
CHAUMONT**

2 rue Jeanne d'Arc, BP 514
52014 CHAUMONT Cedex
Tel : 03.25.30.70.34

Nous trouver sur internet

Page Facebook : CESU Langres Chaumont



Site : www.ch-shm.fr



CESU 52 en chiffres

Année 2025

67 formations dispensées pour 630 personnes formées

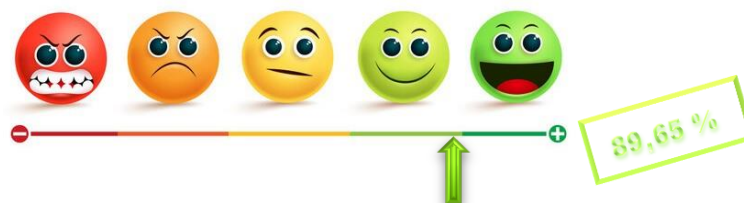
* GSU 1 : 5 formations (47 personnes)	Taux de réussite : 100%
* GSU 2 : 20 formations (264 personnes)	Taux de réussite : 100%
* Recyclage GSU 1 : 4 formations (26 personnes)	Taux de réussite : 100%
* Recyclage GSU 2 : 27 formations (206 personnes)	Taux de réussite : 100%
* Damage control : 2 formations (16 personnes)	Taux de réussite : 100%
* GSU Spé. : 5 formations (44 personnes)	Taux de réussite : 100%
* SI-Vic : 1 formations (7 personnes)	Taux de réussite : 100%
* Nouveaux actes ADE : 2 formations (20 personnes)	Taux de réussite : 100%

Satisfaction des apprenants :

- **Intervenant et sa méthode** : (compétence sur les sujets traités, qualité d'écoute et disponibilité, capacités pédagogique, matériel pédagogique)



- **Le groupe** : (nombre de participants, composition du groupe)



- **Organisation de la journée** : (Informations préalables, conditions d'accueil, salle, restauration, durée de la formation)



PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes) nous vous remercions de nous contacter par mail en amont de votre demande d'inscription et, le cas échéant, de le résumer sur la fiche d'inscription.

Nos formateurs envisageront les moyens d'adaptation nécessaires et possibles afin de mener à bien votre projet de formation. Dans le cas contraire, nous pourrions vous rediriger vers des acteurs du handicap.

Nos équipes sont sensibilisées à l'accueil des personnes en situation de handicap.



REGLEMENT INTERIEUR

Disponible sur demande au secrétariat du CESU 52 ou sur le site internet.

POLITIQUE D'ANNULATION OU DE REPORT DE FORMATION

Le CESU 52 se réserve le droit d'annuler une formation en fonction du nombre d'inscrits ou du fait de contraintes diverses. Les apprenants ou commanditaires de la formation seront prévenus par mail.

SATISFACTION CONCERNANT LES PRESTATIONS



Nos formateurs s'inscrivent dans une démarche de formation professionnelle continue, tant dans leurs fonctions de soignants que dans leurs compétences de transmission des savoirs. Ils auto-évaluent l'enseignement donné et les adaptations nécessaires de leurs méthodes pédagogiques à l'issue de chaque session.

Il est demandé à tous les apprenants de renseigner un questionnaire de satisfaction à l'issue de leur session de formation.

Nous adressons un questionnaire annuel d'évaluation aux commanditaires qui inscrivent leurs agents en formation ainsi qu'aux financeurs.

Nous vous remercions par ailleurs et comme d'habitude, de continuer à nous contacter, au fil de l'eau, pour tout **aléa ou difficulté** par mail à l'adresse du CESU 52 : cesu52@ch-chaumont.fr.

Vos appréciations ou réclamations font sens et sont utilisées pour valider, optimiser, modifier nos pratiques, nos prestations, notre accueil et nos actions de formation. Quand elles sont positives, c'est un bonus de motivation pour toute l'équipe du CESU.

Merci donc pour vos retours d'informations.

